

# SÉANCE DU 9 MAI 2011

~~~~~

Date de convocation : 3 mai 2011

L'an deux mille onze, le trois mai à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie Claude FOURNET, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents, Madame Marie-pierre REYNAUD a été nommée secrétaire de séance.

## **1/ PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 2011**

Après lecture, le procès verbal de la séance du 11 avril 2011 est approuvé à l'unanimité.

## **2/ CONVENTION CAUE**

Le Maire évoque la collaboration qui existe entre la commune et le CAUE dans le cadre du dossier de projet d'étude de l'aménagement du village.

A l'issue de la première partie de la réalisation du projet, la commune souhaite procéder aux travaux d'aménagement des espaces publics et de la réfection des réseaux du centre ancien. Le CAUE par le biais d'une convention, propose un contrat d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage. La cotisation annuelle dépend du montant global des travaux à prévoir et sera donc de 1300 € pour 2011 pour 4 jours d'aide du CAUE, et 310 € par journée supplémentaire.

Après concertation, l'ensemble du conseil municipal vote à l'unanimité la signature de cette convention.

## **3/ CREATION CHEMIN COMMUNAL QUARTIER DES ESTANGS**

Le Maire rappelle le projet de création d'un chemin communal. Pour cela, il est nécessaire de procéder à certains échanges de parcelles. Après concertation avec Mr et Mme LOPEZ, il a été proposé d'échanger une parcelle communale de 12 m<sup>2</sup> contre une parcelle de 7 m<sup>2</sup> dont Mr et Mme LOPEZ sont propriétaires.

L'ensemble du conseil municipal vote à l'unanimité l'échange de ces parcelles.

De même, il est nécessaire de procéder à un échange de parcelles entre Mesdames MAISTO et SAUVERIE et la commune.

La parcelle proposée à la commune fait 70 m<sup>2</sup>.

Compte tenu de l'erreur constatée dans la rédaction de l'acte par le notaire, et le droit de non aedificandi sur une surface de 3000 M<sup>2</sup> accordé sur la parcelle communale à Mesdames SAUVERIE et MAISTO, et après concertation avec les intéressées, le Maire a retenu la possibilité de proposer une parcelle communale d'une surface de 554 m<sup>2</sup>,

située en continuité de la parcelle de ces personnes, en échange de la parcelle de 70 m<sup>2</sup> et de l'abandon du droit de non aedificandi sur le reste de la parcelle communale.

Proposition validée à l'unanimité par le conseil municipal qui autorise également la Maire à signer tous documents relatifs à ces échanges.

#### **4/ DUP TERRAIN DE MME MARCUZY**

Suite à l'entretien en Sous-Préfecture du maire avec un référent administratif, celui-ci a recommandé de réactualiser la délibération prise le 26 janvier 2010 avant d'engager la procédure d'expropriation.

Le conseil municipal vote à 12 voix pour et 1 voix contre la décision de procédure d'expropriation du propriétaire de la parcelle AB 416.

#### **5/ PREPARATION APPEL D'OFFRES RESEAU EAU QUARTIER DES ESTANGS**

Après délibération, l'ensemble du conseil donne son accord pour engager une procédure d'appel d'offres en attendant la décision de la Sous Préfecture d'octroi ou non de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Cette mise en concurrence permettra de préparer le programme des travaux au mieux, et de finaliser l'estimation financière.

#### **6/ RECRUTEMENT AGENT TECHNIQUE CONTRACTUEL**

A l'issue de la commission recrutement, la candidature de Michel ADAMSKI avait été retenue sous réserve de la visite médicale d'aptitude.

Déclaré apte par un médecin agréé par l'ARH (ex DDASS), il a été embauché en CDD le 18 avril.

Nous avons rencontré un problème avec notre demande de contrat aidé qui a été refusée par Pole Emploi, suite à l'annulation de tous les contrats et les versements d'aides financières par le gouvernement.

Dans l'attente d'une éventuelle reprise des contrats aidés, un CDD d'un mois renouvelable a été proposé à Michel ADMASKI.

Si il n'y a pas de changement, il faudra passer à un CDD et faire une déclaration d'ouverture de poste d'employé communal à temps partiel auprès du Centre de Gestion.

Après délibération, le conseil municipal valide à 11 voix pour la candidature de Mr ADAMSKI, 1 abstention et 1 vote contre.

Compte tenu de la situation actuelle, le CDD renouvelable est maintenu jusqu'en juillet, dans l'attente des directives de l'état en espérant le retour des contrats aidés. Dans la cas contraire, l'embauche sera remise à l'ordre du jour et débattue en juillet.

## **7/ GAZ DE SCHISTE**

Après délibération, le conseil municipal souhaite se positionner sur l'exploitation du gaz de schiste en France, et se prononce pour l'interdiction de cette exploitation avec les techniques actuelles à 9 voix pour et 4 abstentions.

## **8/ SITUATION ADMINISTRATIVE CHRISTINE CHAUVET**

Sa situation administrative et horaire a été récemment mise à jour, et son temps de travail annualisé recalculé. Il passe de 17.95 heures hebdomadaires payées mensuellement à 17.18 heures, suite à une régularisation de ses heures de travail.

Vote à l'unanimité de cette modification.

## **9/ DOSSIERS EN COURS**

- Aménagement du terrain de sport : Dominique Jouve, chargé du dossier fait un point sur l'avancement du dossier : l'appel d'offres a été lancé et se clôture le 16 mai prochain. La commission d'ouverture des plis est fixée le mardi 24 mai 2011 à 18 heures.
- Remise en service source de Grioux : les travaux ont été réalisés, les essais de fonctionnement des vannes sont conformes, le chlore acheté, il reste à réaliser la désinfection de la canalisation qui sera programmée en concertation avec les habitants concernés.
- Mme Sarah Lambert en profite pour intervenir, particulièrement au sujet de l'eau sur la commune, et souligne qu'elle est régulièrement sollicitée par des habitants de la commune, qui s'interrogent sur le manque d'eau éventuel, lorsque l'aménagement du village et la construction du nouveau lotissement, quartier Saint Jean, auront été réalisés. Elle souhaite que soient étudiées ses deux questions :
  - Y aura -t-il vraiment assez d'eau pour tous à terme ?
  - D'autres solutions alternatives au raccordement au réseau d'eau à Nyons peuvent-elles être envisagées en cas de nécessité ?

Il est à noter que la commune finalise actuellement la remise en service de la source communale de Grioux.

Pierre Laurent répond que 50 % du contrat passé avec Nyons n'est jamais utilisé, Christian Roux qu'un projet de maillage intercommunal est à l'étude à la CCVE permettant la solidarité entre les communes.

Le Maire indique qu'elle souhaite programmer une réunion à ce sujet.

- Travaux du columbarium : Lucien Gollé signale que la première partie terminée, la réfection du mur du cimetière sera rapidement programmée.
- Eglise de Venterol : Dominique Jouve signale que les travaux sont terminés.  
PARC : Dominique Jouve fait un résumé de la dernière réunion en indiquant que la charte est prête, qu'un document synthétique va être transmis aux communes.

- Une enquête publique devrait avoir lieu entre juin et juillet, puis les conseils municipaux de toutes les communes devront se prononcer entre la fin de l'année 2011 et février 2012.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **a/ Choix jurés d'assises**

Les élus ont procédé suite à la demande de la Préfecture au tirage au sort d'un administré de la commune, inscrit sur la liste électorale.

### **b/ Demande d'occupation du domaine public 27 mai pour la fête des voisins**

Le café de la poste est autorisé à occuper la place Sabarot pour cette manifestation, sous réserve de ne pas bloquer la circulation.

**c/ Dossier Marcellin** : une annonce de présentation de la ferme va être déposée dans une revue spécialisée, afin d'évoquer les aménagements possible de cette zone.

**d/ demande d'inscription école communale d'un enfant de Valréas** : demande accordée compte tenu de la présence de la nourrice sur la commune, et sous réserve des places disponibles à l'école.

**g/ Instauration vigilance sécheresse** : le Maire informe les élus que le Préfet a pris un arrêté instaurant un niveau de vigilance sécheresse sur le Département, et demande aux communes un suivi des débits de l'eau.

**h/ courrier de Mr IMBERT- feu déchetterie** : le Maire donne lecture aux élus du courrier de Mr et Mme IMBERT relatif aux feux de la déchetterie. Une réponse du conseil leur sera faite pas courrier.

**i/ Dotation cantonale** : le Maire demande aux élus de réfléchir sur les projets à présenter à la prochaine réunion, susceptibles d'être subventionnés.

**j/ sites communaux pour films** : le Maire demande aux élus de signaler à la secrétaire les sites communaux qui peuvent être utilisés pour d'éventuels tournages de films, suite à la demande de la commission du film Drôme Ardèche.

**k/ Commission CLSH** : fixée le mercredi 25 mai à 18 heures pour évoquer la situation de la garderie communale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Le prochain conseil municipal est fixé le lundi 20 juin 2011 à 20 heures 30.